

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021

Présidente de séance : Roger ALEMANI

Secrétaire de séance : Laurence RAYEUR-KLEIN

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 18 puis 19 à compter du point n° 2.

Procurations : Mme Carole COLIN à Mme Lydia BARRAT, Mme Annick LAURENT à Mme Anne-Sophie MONANGE, Mme Caroline LARRIERE à M. Camille ZEGHMOULI, M. François VIRTEL à Mme Laurence RAYEUR-KLEIN, Mme Catherine BEGON à Mme Sandrine ANDRE, M. Denis VERCELOT à M. Gilles VARIN, Mme Marine MONCHIERI à Mme Armelle GALMICHE-RENARD, Mme Aurélie MARIOT à M. Roger ALEMANI jusqu'à son arrivée, Mme Muriel THILL à M. Philippe CLERC, M. Thierry VINCENT à M. William BRET, Madame Marie-Thérèse BOSHART à M. Clément PIERRE.

Le procès-verbal de la réunion du 8 JUILLET 2021 est adopté.

1 – AFFECTATION DES RESULTATS 2020

Ayant pris connaissance des résultats définitifs d'exécution 2020, l'assemblée délibérante sur proposition de Monsieur Clément PIERRE, conseiller municipal et rapporteur, à l'unanimité, les affecte comme suit :

Budget Ville

Solde d'investissement reporté : + 1.081.224,13 €

Excédent de fonctionnement reporté : + 2.687.146,94 €

Budget Aménagement de terrains

Solde d'investissement reporté : - 151.968,90 €

Excédent de fonctionnement reporté : + 8 115.521,56 €

Budget Lotissement Maximont - Haut

Solde d'investissement reporté : - 39 973,21 €

Excédent de fonctionnement reporté : + 800 683,73 €

Budget CET

Solde d'investissement reporté : - 17.674,39 €

Excédent de fonctionnement reporté : + 196.735,35 €

2. BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2021 (Arrivée de Madame Aurélie MARIOT).

Monsieur Clément PIERRE, conseiller municipal, rapporteur au présent dossier, présente et détaille, les budgets supplémentaires 2021.

Invité à se prononcer, le conseil municipal vote à l'unanimité les budgets supplémentaires, détaillés ci-dessous :

Budget Ville : Unanimité

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	4.363.272,31	28.137,00	4.363.272,31	28.137,00
Total	4.391.409,31		4.391.409,31	
Fonctionnement	45.300,00	0,00	14.381.952,51	0,00
Total	45.300,00		14.381.952,51	

Budget Aménagement de terrains : Unanimité

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	-0,70	0,00	0,00	-0,70
Total	-0,70		-0,70	
Fonctionnement	8.115.522,26	-0,70	8.115.521,56	0,00
Total	8.115.521,56		8.115.521,56	

Budget Lotissement Maximont – Haut : Unanimité

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	26.923,21	0,00	0,00	26.923,21
Total	26.923,21		26.923,21	
Fonctionnement	736.518,96	26.923,21	763.442,17	0,00
Total	763.442,17		763.442,17	

Budget CET : Unanimité

	DEPENSES		RECETTES	
	Opération réelles	Opération d'ordre	Opération réelles	Opération d'ordre
Investissement	17.684,39	0,00	17.684,39	0,00
Total	17.684,39		17.684,39	
Fonctionnement	196.735,35	0,00	196.735,35	0,00
Total	196.735,35		196.735,35	

3 – DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT MAXIMONT HAUT »

Ouï l'exposé de Monsieur Christian AULEN, conseiller municipal, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, considérant la cession de l'ensemble des parcelles et la réalisation de tous les équipements décide de dissoudre le budget annexe « Lotissement Maximont Haut » et de réintégrer les résultats au budget général.

4 – APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Entendu le rapport de Madame Anne-Sophie MONANGE, Maire-adjointe en charge de l'environnement, du développement durable et du cadre de vie, après avoir pris connaissance des différentes remarques émises par les personnes publiques associées consultées, considérant qu'aucune observation n'a été formulée ni sur le registre mis à la disposition du public, ni sur le site internet de la communal, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, approuve la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme.

5 – INSTITUTION D'UN DROIT DE PREEMPTION URBAIN RENFORCE

Le Conseil municipal, entendu l'exposé de Monsieur Franck CHAGNOT, Maire-adjoint en charge des sports et de la jeunesse, approuve à l'unanimité, l'institution d'un droit de préemption urbain renforcé sur les zones U affectées à l'habitat (hors zone UC de l'habitat HLM ou des logements appartenant à des personnes publiques).

6 – PRISE EN CONSIDERATION D'UN PERIMETRE D'AMENAGEMENT

Ouï l'exposé de Madame Aurélie MARIOT, conseillère municipale, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide d'instaurer un périmètre de prise en compte de l'opération d'aménagement et des travaux publics en cours d'études sur le périmètre élargi d'intention de la ZAC HAXO adopté en conseil municipal du 8 juillet 2021.

7 – RETRAIT DE DELIBERATION

Sur présentation de Monsieur Philippe PAGNI, conseiller municipal, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de rapporter la délibération n° 2021-06-24/14 du 24 juin 2021 portant acquisition des parcelles à diviser cadastrées section AN168p, AN190p et AN191 en raison du portage de l'opération immobilière par la SAEML de GOLBEY.

8 – CREATION DE DEUX POSTES NON PERMANENTS « PARCOURS EMPLOI COMPETENCE »

Sur présentation de Monsieur Camille ZEGHMOULI, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide la création de deux emplois non permanents, à temps complet, dans le cadre du dispositif « Parcours emploi compétence » pour les services scolaires et périscolaires et autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre les démarches nécessaires auprès du Pôle Emploi.

9 – CONTRAT DE PROJET

L'assemblée délibérante, sur proposition de Monsieur William BRET, conseiller municipal, émet à l'unanimité, un avis favorable à la création d'un emploi non permanent à temps non complet à raison de quinze hebdomadaires, dans le cadre d'un contrat de projet, pour le service périscolaire, d'une durée de deux ans, à compter du 1^{er} octobre 2021.

10 – AVIS SUR LA MODIFICATION DES INSTALLATIONS DE LA SOCIETE NSG DANS LE CADRE DU PROJET « BOX »

Appelée à se prononcer, l'assemblée délibérante, sur proposition de Monsieur Philippe CLERC, conseiller municipal délégué à la circulation et la sécurité, émet un avis favorable sur la modification des installations de la société Norske Skog Golbey dans le cadre du projet « BOX ».

11 – TARIFS DES SPECTACLES ET CONCERTS - complément

Entendu l'exposé de Madame Lydia BARRAT, Maire-adjointe en charge de l'état-civil et des élections, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de créer un tarif spécifique de 15 € (quinze euros) pour la représentation du spectacle « PHOENIX 66 », samedi 4 décembre 2021, au centre culturel et d'animation.

12 – PRISE DE PARTICIPATION DE LA SAEML DE GOLBEY AU SEIN DE HACT - complément

Oùï le rapport de Madame Laurence RAYEUR-KLEIN, Maire-adjointe en charge des affaires sociales, de l'emploi et du personnel, après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve la prise de participation de la SAEML de GOLBEY (Société Anonyme d'Economie Mixte Locale de GOLBEY) au sein du capital de la société anonyme de coordination HACT (Habitat Aménagement et Coopération des territoires).

13 – PPR T ANTARGAZ – FIXATION DU PRIX DE VENTE AVANT RETROCESSION

Oùï l'exposé de Madame Patricia DURUPT, conseillère municipale, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, émet un avis favorable au prix de revient de 3.514,37 € ht soit 4.217,24 € ttc déterminé par l'Etablissement Public Foncier Grand Est pour l'acquisition des deux pavillons sis rue Henri Lardet et rue de l'Ecluse, compris dans la zone de délaissement, avant rétrocession des biens au profit de la ville de GOLBEY.

14 – DESTINATION DES COUPES EN FORÊT COMMUNALE

Ouï l'exposé de Monsieur Denis UNAL, conseiller municipal délégué aux quartiers, suite aux propositions de l'Office National des Forêts, l'Assemblée délibérante, à l'unanimité, modifie la destination du produit des coupes à provenir de la parcelle 8, pour l'exercice 2021/2022.

15 – RAPPORT DE GESTION 2020 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPL XDEMAT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la communication du rapport de gestion 2020 de la société publique locale XDémat, présenté par Madame Sandrine ANDRE, conseillère municipale.

16 – RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

Entendu le rapport présenté par Monsieur Gilles VARIN, Maire-adjoint en charge de la communication, l'assemblée délibérante prend acte de la communication du rapport annuel d'activités 2020 de la communauté d'agglomération d'Epinal.

17 – RAPPORT D'ACTIVITES 2020 DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES

Ouï l'exposé de Monsieur Arnaud BADONNEL, conseiller municipal, l'assemblée délibérante prend acte de la communication du rapport annuel d'activités 2020 du syndicat départemental d'électricité des Vosges.

18 – MISE A JOUR DES CONDITIONS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Sur présentation du rapporteur, le conseil municipal, à l'unanimité décide de fixer une participation de 50 € (cinquante euros), dès la première occupation, pour toute location des salles « *Barbelouze, Relais Social et Robert Schuman* » par toute organisation syndicale salariale ou patronale ainsi que tout parti politique.

Le Conseil municipal est informé des décisions prises par délégation du Maire.

Le Président de séance,

Roger ALEMANI,
Maire

